

Point Hors Ligne

Collection dirigée par Jean-Claude Aguerre

La collection « Point Hors Ligne » explore les questions essentielles à l'avancée du champ psychanalytique. Elle s'attache à tisser les liens entre une élaboration théorique et une pratique au quotidien.

Retrouvez tous les titres parus sur
www.editions-eres.com

Les noms du père
chez Jacques Lacan

DU MÊME AUTEUR :

Transmettre la clinique psychanalytique. Freud, Lacan, aujourd'hui, Toulouse, érès, 2005.

Jacques Lacan, un psychanalyste. Parcours d'un enseignement, Toulouse, érès, 2000.

Freud, Fließ. Mythe et chimère de l'auto-analyse, Paris, Anthropos, Economica, 1996.

La théorie Bacon-Shakespeare, de Georg Cantor. Présentation et rassemblement des textes, GREC, 1996.

Le moment cartésien de la psychanalyse. Lacan, Descartes, le sujet, sous la direction de E. Porge et A. Soulez, Strasbourg, Arcanes, 1996.

Vol d'idées ? Wilhelm Fließ, son plagiat et Freud, Paris, Denoël, 1994.

L'apport freudien. Éléments pour une encyclopédie de la psychanalyse, sous la direction de Pierre Kaufmann, Articles : Transfert, Sujet, Temps, Contretransfert, Paris, Bordas, 1993.

Préface et traduction (en collaboration) de K.R. Eissler, *Freud sur le front des névroses de guerre*, Paris, PUF, 1992.

Se compter trois. Le temps logique de Lacan, Toulouse, érès, repris par EPEL, Paris, 1989.

« La présentation de malades : Charcot, Freud, Lacan, aujourd'hui », dans : *Un siècle de recherches freudiennes en France* (ouvrage collectif), Toulouse, érès, 1986.

Erik Porge

Les noms du père
chez Jacques Lacan

Ponctuations et problématiques

POINT HORS LIGNE

éditions
ères

Illustration de couverture :
B.M. Ermolaev, *Chant à Yarilo*.
Palekh, 1989. MM.
© droits réservés

Version PDF © Éditions érès 2012
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2194-6
Première édition © Editions érès, 1997
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse
www.editions-eres.com

Table des matières

Introduction	7
Les premiers pas du Nom-du-Père (1951-1957).....	23
Etat de la théorie du Nom-du-Père avant 1963 (1958-1963)	43
La crise de 1963 et la fondation de l'EEP.....	57
La voix d'un silence	83
Le tournant de <i>D'un Autre à l'autre</i> (1968-1969).....	103
Les dernières avancées sur le Nom-du-Père (1969-1975)	127
Le Nom de Nom de Nom	153
Le Nom du père sujet supposé savoir.....	177
Index des noms propres	219
Index des notions	223

Introduction

« *L'ethos*, la demeure habituelle,
est pour l'homme ce qui déchire et divise. »
Héraclite, cité par G. Agamben, *Le langage et la mort*, p. 165

Freud et Lacan ont nommé ce qui, selon Héraclite, déchire et divise l'homme, mais, ce faisant, le rend sujet. Pour Freud il s'agit des ternaires conscient/inconscient/préconscient et moi/ça/surmoi ; pour Lacan le sujet est « coincé » entre le symbolique, l'imaginaire, le réel et divisé entre savoir et vérité. Le père existe dans les intervalles de ces termes, contribuant à leur distinction. Mais qu'est-ce que le père ? Du père séducteur au père de la horde primitive en passant par le père du fantasme *Un enfant est battu*, Freud n'a eu de cesse d'affirmer la prééminence du père dans la constitution de la réalité psychique. En introduisant le terme *Nom-du-Père*, Lacan a repris le flambeau et l'a changé. Cela ne l'empêcha pas, en 1957, de constater que « l'interrogation *Qu'est-ce que le père ?* est posée au centre de l'expérience analytique comme éternellement non résolue, du moins pour nous, analystes¹ ».

1. J. Lacan, *La relation d'objet*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 372.

Il n'a pas ménagé ses efforts pour tenter d'apporter, sinon la réponse à cette question, tout au moins la bonne façon de la poser, c'est-à-dire non pas en s'appuyant sur un préjugé de réalité et de sens mais en situant le père comme un terme référentiel. « Dans l'expérience analytique le père n'est jamais que référentiel. Nous interprétons telle ou telle relation avec le père, est-ce que nous analysons jamais quelqu'un en tant que père ? Qu'on m'apporte une observation ! Le père est un terme de l'interprétation analytique. A lui se réfère quelque chose »². C'est pourquoi les termes de symbolique, imaginaire, réel désignent, au-delà des modes de relations qui peuvent s'instaurer avec le père, des noms du père³. Si le père n'est que référentiel, les noms pour le désigner sont les noms de relation au père.

Lacan ajoute : « Freud n'hésite pas à articuler que c'est le nom par essence qui implique la foi »⁴. Le père est un nom dont le référent n'est pas garanti par une vérité d'expérience, il est garanti par la foi en la nomination de ce nom. *Pater semper incertus est* est la vérité fondamentale, reconnue comme telle par Freud et Lacan, d'où s'origine la fonction si particulière du père. L'incertitude structurale sur la paternité rend incontournable son abord par la foi en la parole qui nomme le père. D'où le terme Nom-du-Père.

Pourquoi pas Nom *de* Père ? J. Laplanche a déjà répondu dans sa thèse⁵. Dire « Nom de Père » serait se limiter à l'usage du mot « père » ou d'un substitut dans la langue. Nom-du-Père se situe, lui, au croisement de cet usage, avec la réalité symbolique, imaginaire et réelle de la procréation.

Une deuxième question se pose d'emblée : comment écrire Nom-du-Père ? Sans ou avec majuscules et combien ? Avec ou sans tirets ? Les mêmes questions se posent pour la forme au pluriel, *les noms du père*, que Lacan a également utilisée. Nous avons opté pour les majuscules avec tirets, au sin-

2. J. Lacan, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, séance du 19 juin 1971, inédit.

3. J. Lacan, *RSI*, séance du 11 mars 1975, inédit.

4. J. Lacan, *D'un discours qui ne serait pas du semblant*, séance du 19 juin 1971, inédit.

5. J. Laplanche, *Hölderlin et la question du père*, Paris, PUF, 1969, p. 43.

gulier, le *Nom-du-Père*, et les minuscules sans tirets, au pluriel, les *noms du père*. Pour *Nom-du-Père* le choix est assez facile car dans tous les textes écrits par Lacan et publiés, y compris un texte tardif comme *L'étourdit* (1972)⁶, on retrouve l'orthographe avec majuscules et tirets. Cette règle ne souffre qu'une exception, *le nom du père* (en italique et sans tiret, sans majuscule), en 1953, dans le *Discours de Rome*⁷. Cette orthographe s'explique peut-être par le recouvrement, qui a lieu à ce moment, de la problématique du *Nom-du-Père* par celle plus spécifiquement liée au ternaire réel, symbolique, imaginaire. S'il n'y avait une majuscule qu'à *Nom*, *Nom du père*, cela représenterait une forme de sacralisation du nom et tendrait à orienter le *Nom-du-Père* vers une sorte de religion, voire de mystique du *Nom*. Nous verrons que, pour une certaine forme dégradée du *Nom-du-Père*, par son lien au sujet supposé savoir, nous avons été amené à utiliser cette orthographe *Nom du père*. La majuscule à *Nom* et à *Père* simultanément, avec les tirets qui les lient, composent les trois mots en un ensemble qui renforce l'unité entre nom et père. Ainsi « majusculé », le *Nom-du-Père* ressemble à un nom propre. Mais nom propre de qui, de quoi ? Le *Nom-du-Père* n'est pas le nom propre du père, encore qu'il ne soit pas sans le concerner. Il est le nom propre au père comme nom, nommé et aussi nommant⁸, et le nom de l'ensemble des noms du père.

L'orthographe du pluriel, les *noms du père*, n'est, elle, pas fixée par des écrits de Lacan publiés. Le terme est employé dans des séminaires et conférences, mais on ne sait pas comment Lacan l'aurait écrit. En général les établissements de ces textes oraux choisissent l'orthographe *noms du père*. Elle nous paraît justifiée dans la mesure où il s'agit des noms pris un par un, sans qu'y soit incluse la question de son caractère générique. D'autre part l'homophonie *les noms du père/elles non dupes errent*, dont Lacan a joué, soulignant qu'il

6. J. Lacan, « L'étourdit », *Scilicet 4*, Paris, Le Seuil, 1973, p. 16.

7. J. Lacan, *Ecrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 278.

8. Comme Lacan le découvrira en 1975 dans *RSI*.

s'agissait dans les deux cas du même savoir⁹, plaide en faveur d'une orthographe avec minuscules.

Ce n'est pas parce que le Nom-du-Père n'est pas à identifier au nom propre du père que les deux problématiques sont étrangères, loin de là. L'expérience est là pour nous rappeler que toute modification entamant la littéralité du nom propre (depuis le changement de nom, de prénom jusqu'au changement d'une lettre) s'inscrit dans l'histoire du sujet et porte à des conséquences qui peuvent retentir sur plusieurs générations. Nous avons nous-mêmes démontré que certaines dyslexies sont des phobies de la lettre qui se relie à des ratures dans l'écriture du nom propre du père¹⁰.

Les liens qui existent entre nom propre du père et Nom-du-Père ne veulent pas dire pour autant qu'il ne faut pas changer de nom sous peine de porter atteinte à l'efficace du Nom-du-Père. Ces liens n'ont pas un caractère prédictif ou prescriptif et il serait non pertinent d'arguer de la psychanalyse pour, *a priori*, déconseiller un changement de nom. Dans certaines circonstances où un premier changement de nom résulte d'une persécution d'Etat, un nouveau changement de nom peut même avoir l'effet de réintégrer le sujet dans son histoire et sa filiation. C'est le cas par exemple de Jean Clusat dont les tribulations nous sont contées dans le livre de Nicole Lapierre, *Changer de nom*¹¹. Sa famille faisait

9. J. Lacan, *Les non dupes errent*, séance du 13 novembre 1973, inédit.

10. E. Porge, « Une phobie de la lettre : la dyslexie comme symptôme », *Littoral* n°7/8, février 1983, Toulouse, Erès.

11. N. Lapierre, *Changer de nom*, Paris, Stock, 1995, pp. 177 sq. Elle récuse explicitement la confusion entre le patronyme paternel et le Nom-du-Père, notamment en tant qu'elle est source chez les psychanalystes de jugements de valeur défavorables sur les changements de nom : pp. 190, 349, 367. « C'est bien cela — dit-elle —, en effet, que nous laissent entrevoir les changements de noms : la façon dont le patronyme ligature l'identité, pour soi et pour les autres, pour le meilleur et pour le pire, en protégeant ou en emprisonnant dans un signe qui peut devenir signal, stigmaté ou signalement. Tenir à son nom, c'est aussi en être la proie. Recevoir un nom, c'est se trouver humainement accueilli dans l'ordre institué des générations, mais c'est également se retrouver classé, surclassé ou déclassé parfois. Sous l'emprise des hiérarchies sociales ou des passions nationales, vanité individuelle ou vindicte collective font du patronyme, à travers l'indice de l'origine, l'indicateur d'une valeur ou d'une nature. L'appel devient alors un verdict, il disqualifie toute altérité, celle qui est intérieure aux individus, toujours pluriels, divers et autres que

partie de ces Arméniens ayant échappé aux massacres de 1915 et restés en Turquie, qui avaient dû turquiser leur patronyme après 1934. Enfant, il fréquentait une école primaire arménienne où on coupait son nom turc en deux et on ajoutait *-ian* à la fin. Ailleurs il était appelé par son nom turc. « Jean » ne pouvait demander des explications à ses parents qui restaient murés dans le silence et la souffrance. Il apprit le nom d'origine de sa famille, *Mardirossian*, et les événements qui l'avaient annulé, à treize ans en rejoignant son frère au Liban. Il l'utilisa alors dans la communauté arménienne où il vivait, s'installant dans le « quiproquo d'une double nationalité ». Puis, poursuivant ses études en Russie, il put s'appeler officiellement Mardirossian. En quittant ce pays pour la France, il dut cependant reprendre son nom turc, qu'il se refuse à prononcer tant ce nom lui est insupportable. Lors des démarches pour obtenir sa naturalisation française, « Jean » décida une fois encore de changer de nom. « A défaut de Mardirossian, pour lequel il n'avait aucune preuve que c'était bien le nom de sa famille, il voulait que l'on coupe celui qu'il portait à contrecœur, pour lui ajouter au moins ce *-ian* de reconnaissance, comme on le faisait quand il était petit à l'école, en Anatolie. Sa demande a été refusée, la loi ne permettant qu'une francisation. » C'est ainsi qu'il opta pour le nom Jean Clusat, qu'il obtint au moment où il allait être père. « Ce nouveau nom, pour lui d'abord, pour ses proches par la suite, fut un véritable signe d'émancipation, une libération rendant enfin possible la transmission, jusque-là bloquée par l'effroi. » En effet, son frère puis ses parents le rejoignirent en France après sa naturalisation et son changement de nom et adoptèrent à leur tour le même nom. Les parents prenaient donc l'identité de leur fils. Le fils nommait son père ! Voici ce qu'en dit Jean Clusat : « C'est une histoire qui est toujours liée à cette question du génocide qui n'avait jamais été parlée, mise en mots, qui était passée comme ça. Je venais précisément de terminer mon premier travail de recherche universitaire sur le génocide des

leur nom, comme celle qui les différencie et qui se trouve dès lors érigée en frontière. » (p. 367).

Arméniens et mon père, qui m'a appelé pour m'annoncer la bonne nouvelle de sa naturalisation, m'a dit : "Maintenant, je vais pouvoir tout te raconter". Pour moi c'était le sommet du courage, c'était vraiment bouleversant. » La renomination du nom propre par le fils, a été, dans ce cas, un acte qui fut au service de l'efficace du Nom-du-Père.

Comme l'a reconnu Lacan, le terme Nom-du-Père est emprunté à la religion. Précisons : la religion chrétienne. Il n'est dès lors pas très surprenant d'observer que Lacan poursuit le parallèle entre le Nom-du-Père et le Nom de Dieu. Il lui arrive d'ailleurs d'écrire « Dieu-le-Père », sur le modèle de « Nom-du-Père »¹². Dieu apparaît comme figure possible de Nom-du-Père et c'est à ce titre que Lacan s'arrête fréquemment à la façon dont Dieu a répondu à Moïse quand il lui demanda son nom sur la montagne, à Horeb, tandis qu'un buisson brûlait mais ne se consumait point¹³. Cette réponse fut, on le sait, *èhiè ashèr èhiè*, « je suis/je serai qui/ce que je suis ». D'ores et déjà, remarquons que cette réponse alimente le mystère d'un nom qui se dérobe et se rétracte à une instance déictive, pronominale. A ce propos on peut lire avec profit les réflexions de G. Agamben. Il rappelle que dès le Moyen Age, le pronom se situe par rapport au substantif, *substantiam cum qualitate*, encore plus loin, à la limite des possibilités du langage ; « il signifie, en effet, *substantiam sine qualitate*, la pure existence en soi, antérieure et au-delà de toute détermination qualitative »¹⁴. Les pronoms étaient appelés des termes « transcendants », car au-delà d'eux rien ne peut être dit ni su. Comme le résume Agamben, « la pensée du Moyen Age prend conscience du caractère problématique du passage entre *signifier* et *montrer* qui a lieu dans le pronom mais ne parvient pas à en venir à bout ». Ce sera le pas de la linguistique moderne avec les travaux de Benveniste et Jakobson. Les pronoms sont des « indicateurs de l'énonciation »

12. J. Lacan, « La méprise du sujet supposé savoir », *Scilicet 1*, Paris, Le Seuil, 1968, p. 39

13. La Bible, *Exode*, 3.

14. G. Agamben, *Le langage et la mort*, Christian Bourgeois éditeur, Paris, 1991, pp. 50 sq.

qui se réfèrent à l'instance de discours qui les contient. Ils se présentent comme des « “signes vides”, qui deviennent “pleins” aussitôt que le locuteur les assume dans une instance de discours. Leur but est d'accomplir “la conversion du langage en discours” et de permettre le passage de la *langue* à la *parole* ». Les pronoms ont la fonction « d'articuler le passage entre signification et indication, entre langue (code) et parole (message) ». Agamben conclut : « Les pronoms et les autres indicateurs de l'énonciation, avant de désigner des objets réels, indiquent précisément *que le langage a lieu*. Ils permettent ainsi de se référer, avant le monde même des significations, à *l'événement de langage* à l'intérieur duquel seulement quelque chose peut être signifié ».

Assurément, dans le Nom de Dieu, et partant dans le Nom-du-Père, quelque chose fonctionne bien de cette façon, à la limite du signifier et du montrer, qui se réfère à l'événement de langage. Alors faut-il parler de Pronom-du-Père au lieu de Nom-du-Père ? Celui-ci est-il en dernière instance un pronom ? On sait que ce fut la démarche de B. Russel d'identifier le nom propre au démonstratif et que Lacan la récusait¹⁵ en opposant à cette conception la particularité du nom propre de se spécifier de l'écriture du trait unaire. De fait, l'étude d'ensemble du Nom-du-Père à laquelle nous nous livrons dans les pages qui suivent, révèle qu'il remplit sa fonction non pas en se réduisant à un pronom mais bien à un nom : ses déterminations ne sont pas sans qualités comme celles du pronom (comme on disait au Moyen Âge) car entrent en ligne de compte la procréation, l'interdit de l'inceste, le rapport du signifiant à la loi, la fonction de nommer...

Pourtant l'instance du pronom dans le Nom-du-Père n'en demeure pas moins et elle tient, selon nous, au *chiasme de la problématique du sujet avec celle du Nom-du-Père*, qui constitue un ombilic et un nœud décisif dans l'enseignement de Lacan dont nous verrons le retour à de multiples endroits.

15. J. Lacan, *L'identification*, séances du 20 décembre 1961 et du 10 janvier 1962, inédit.

Bien que Lacan n'en fasse pas état explicitement, il existe une série de travaux qui inscrivent le *je suis, j'existe* de Descartes, fondateur du sujet de la science sur lequel opère le psychanalyste¹⁶, dans la descendance du *je suis ce que je suis* de la Bible¹⁷. Etienne Balibar a fait sur ce sujet une conférence intéressante, bien que nous n'en partageons pas les conclusions¹⁸. Voici comment il engage son propos : Dieu communiquerait à Moïse son Nom divin « donc il se communique comme Dieu par son Nom. Mais en se communicant ainsi aussi il se dérobe : avant de devenir imprononçable, ce Nom est inintelligible, du moins il est énigme. Mon objet n'est pas ici de reprendre les questions posées par l'interprétation de l'origine et des usages de cette expression, mais seulement de vérifier que le texte cartésien est bien inexplicable, dans sa lettre même, en dehors de cette référence, et d'étudier quelques-uns des effets qu'elle y produit. Etienne Gilson en a fait, on le sait, le point de départ d'une "métaphysique de l'Exode", elle-même orientée vers la double démonstration qu'une ontologie originale serait ici engagée, et que, par voie de conséquence, une philosophie chrétienne est possible et même nécessaire. Nous allons voir que, dans le contexte cartésien, les effets de la répétition de cet énoncé par définition fondateur dans le champ du sacré judéo-chrétien, sont assez différents, et même quasiment antinomiques ». En effet, au terme d'une longue étude, littérale, des *Méditations* de Descartes, Balibar conclut que Dieu ne peut pas dire « Je », qu'il n'a pas de « Je ». Dieu n'est pas un sujet mais le « je » qui prononce le *cogito* en est un. « Si vous m'accordez que la référence au *sum qui sum* et à l'*Ego sum* bibliques n'est pas une pure fantaisie de ma part, qu'elle est bien à l'œuvre dans le texte, il faudra maintenant conclure par implication que ce n'est pas Dieu, que *ce n'est jamais Dieu qui se désigne lui-même ainsi.* » Et : « Au bout du compte Descartes a enlevé, nié de

16. J. Lacan, « La science et la vérité », *Ecrits, op. cit.*, p. 858.

17. Cf. les travaux de E. Gilson, J.L. Marion, L. Althusser, M. Balmory...

18. E. Balibar, « "Ego sum, ego existo" Descartes au point d'hérésie », *Bulletin de la société française de philosophie*, séance du 22 février 1992, Armand Colin, Paris, 1993.

Dieu l'*Ego*, l'*ego sum*, le *sum qui sum*, bref ce qu'en termes modernes on a pris l'habitude de désigner comme la subjectivité. Je suis un "sujet", mais Dieu n'en est pas un. Donc je suis *le* sujet, ce qui ne veut pas dire, et pour cause, que je sois *la* substance. *Ego ille*, moi ou "le moi" se dresse ainsi d'une certaine façon en face de Dieu (comme *son* autre), dans sa dépendance même, et dans sa dépendance absolue ».

La revendication du Nom de Dieu en première personne à laquelle parvient Balibar suppose que le *je suis ce que je suis* soit pris pour Nom de Dieu, ce que Lacan, avec d'autres, conteste. Chez Lacan un lien du *je suis ce que je suis* avec le sujet persiste mais il est conçu autrement, à savoir en référence à la vérité en tant qu'elle parle et avec une impossibilité pour le sujet de coïncider avec son « je ». Lacan propose d'ailleurs, pour *èhiè ashèr èhiè*, outre la traduction *je suis ce que je suis*, celle de *je suis ce que je est* et ajoute : « Disons qu'ici le "est" c'est *èhiè* et que nous revenons à proprement énoncer dans le "je" ce qui donne le fond proprement de la vérité en tant qu'elle parle seulement »¹⁹.

La problématique du sujet et celle du Nom-du-Père se croisent en ceci qu'aucun sujet ne peut dire « je le suis, père » — sinon à faire comme Dieu avec Moïse, dire *je suis ce que je suis* c'est-à-dire en fait à ne pas répondre —, mais que ce sujet qui ne peut se nommer en première personne, néanmoins parle. Dire Pronom-du-Père au lieu de Nom-du-Père serait une façon de traiter la difficulté de cette appréhension en supposant qu'elle est réglable par la linguistique seulement.

Dans *L'identification*, Lacan met en rapport le nom propre avec la nomination du sujet : « le sujet est ce qui se nomme ». L'usage par le sujet, avant qu'il se nomme, de son nom pour être le signifiant de ce qu'il y a à signifier, divise le sujet, selon un procédé littéral de calcul que Lacan nous propose à partir d'un chiffrage du *cogito* au moyen du *un* du trait unaire, de la différence absolue, pour représenter le *je pense*, et du nombre imaginaire $i = \sqrt{-1}$ pour le *je suis*²⁰.

19. J. Lacan, *D'un Autre à l'autre*, séance du 11 décembre 1968, inédit.

20. J. Lacan, *L'identification*, 10 janvier 1962, inédit.

Le nom propre — dans lequel il faut inclure le prénom, nous le verrons avec le cas de Sigmund Freud — divise le sujet, car lorsque le sujet veut saisir son identité à travers son nom propre il y rencontre une détermination extérieure qui le dépasse et fait obstacle à l'auto-appréhension de son identité. Le nom et le prénom qui l'identifient lui viennent de ses parents et la saisie par ce moyen de son identité le confronte au désir de l'Autre. C'est ce que l'on traduit par *nomen omen*, le nom fixe la destinée. C'est pourquoi le prénom est en général choisi avec soin, même si ce soin n'est pas toujours dépourvu d'ambiguïtés. Le cas des chinois est à ce titre exemplaire²¹. Les noms de famille, *xing*, s'acquièrent par filiation paternelle et ils sont en nombre limité ; il y a donc beaucoup d'homonymes, ce qui est d'autant plus gênant qu'on n'a pas le droit de se marier entre deux personnes porteuses du même nom, indépendamment du degré de parenté. Mais une personne peut avoir plusieurs noms, social, officiel, un surnom, un nom posthume, un sobriquet, car le nom ne désigne pas seulement l'individu mais sa place dans la société, la famille, les âges de la vie... Si le stock des noms de famille est assez limité, celui des prénoms, *ming*, est théoriquement infini. Ceux-ci sont en effet choisis à partir de n'importe quel mot de la langue, mais avec un interdit sur le choix du prénom des ascendants immédiats. Chaque prénom est fait sur mesure avec une grande inventivité et un grand soin, tout au moins pour les garçons, car pour les filles on prend souvent un mot au hasard dans le dictionnaire. L'inégalité devant le choix des prénoms correspond au statut précaire des femmes en Chine, encore victimes d'infanticides. En général un sujet a plusieurs prénoms au cours de sa vie : à la naissance, il est donné par le père ou un membre de la famille du père, parfois un lettré local ; à l'entrée de l'école vers sept-neuf ans, le donateur principal reste le père, parfois un enseignant ; entre seize et vingt-cinq ans, le prénom social est en général choisi par le sujet. Si la liste des prénoms est théoriquement infinie, le choix répond à des règles et des préoccupations qui sont limi-

21. Nous nous référons au livre de V. Alleton, *Les Chinois et la passion des noms*, Paris, Aubier, 1993

tées. Il est toujours porteur d'un sens qui reste latent dans l'usage mais émerge à la moindre sollicitation. Dans les déterminations qui président au choix du prénom, on retrouve : des allusions à l'horoscope du sujet, aux circonstances de la naissance, au contexte familial du passé, à des qualités physiques et morales, à des souhaits, à des projets ou des espoirs pour l'avenir, à l'ordre dans les générations, le rang d'aînesse... Toutes ces allusions seront indiquées par le sens du caractère choisi ou la graphie de celui-ci. Ces allusions pourront atteindre un degré de complexité et de camouflage variable selon les intentions des donneurs de nom et leur culture. « Par exemple des parents arrivés récemment de Pékin à Paris ont donné à leur fils nouveau-né un nom personnel tiré d'un poème (du XII^e siècle) extrêmement connu, *Youcun (de nouveau-village)*. On peut traduire les vers auquel ce nom renvoie : "Montagne après montagne, vallée après vallée, je crains qu'il n'y ait plus de chemin ; ombre des saules, éclat des fleurs, voici *de nouveau un village*" — autrement dit, il ne faut jamais désespérer. Cela est sensiblement aussi transparent pour un Chinois que le serait pour un Français une allusion au *Loup et l'agneau*. Néanmoins, ce couple s'est déjà entendu dire : "Pourquoi y a-t-il *village* dans ce prénom ? Ce n'est vraiment pas élégant" »²². Le décodage du sens du prénom n'est pas toujours lisible sans l'aide des explications des donneurs de nom. Ainsi le prénom exhibe et cache à la fois un sens qui concerne la rencontre de l'identité du sujet avec l'intention de ceux qui l'ont nommé. Ce cacher/montrer est une façon de manifester ce qui divise le sujet quand il veut se nommer de son nom propre. Il s'affronte alors à un caché fondamental qui représente la part du désir de l'Autre dans sa propre identité. Ce qu'il y a de caché dans le prénom renvoie à un vide central de l'être, moteur du désir de l'Autre, dont il n'y a pas de nom. C'est pourquoi le « sans-nom » est le nom de l'absolu pour certains Chinois.

Le sujet peut jouer de cette division qui se manifeste dans le cacher/montrer dans lequel s'inscrit le rapport à son nom

22. *Ibid.*, p. 67.

ou son surnom. C'est la ruse du sujet, dont Ulysse est quasiment l'éponyme. Quand Ulysse échoue dans l'île des Cyclopes, lui et ses hommes sont faits prisonniers par les géants²³. Polyphème, qui les a enfermés dans sa caverne, mange certains compagnons d'Ulysse et celui-ci a recours à une ruse pour s'échapper. Il enivre le géant à l'œil rond et, à la demande de se nommer, il lui répond : « Tu veux savoir mon nom le plus connu, Cyclope ? je m'en vais te le dire ; mais tu me donneras le présent annoncé. C'est Personne (*ou-tis*) mon nom : oui ! mon père et ma mère et tous mes compagnons m'ont surnommé Personne ». J.P. Vernant, dans une conférence inédite prononcée en décembre 1993 au Collège de France, fit un parallèle entre les particules négatives *-ou* et *-me*. *-ou* se rapporte à un fait réel et unique, il est employé dans les propositions principales. *-me* se rapporte au cas général, répété, douteux, il est employé dans les propositions subordonnées. Si l'on remplace *-ou* par *-me* dans *ou-tis* on obtient *me-tis* qui veut dire « ruse ». Or, Ulysse est « le rusé », c'est le surnom par lequel il est connu. En répondant *ou-tis* il dit aussi qu'il est le rusé (*me-tis*) et il démontre en acte sa ruse de dire son nom en le cachant. Polyphème répond alors à Ulysse : « Eh bien ! je mangerai Personne le dernier, après tous ses amis ; le reste ira devant, et voilà le présent que je te fais, mon hôte ! » Le Cyclope annonce donc lui-même son échec, sans le savoir (« je mangerai Personne »). Ulysse et ses amis crèvent ensuite l'œil du Cyclope avec un pieu et le monstre appelle les autres Cyclopes qui lui demandent qui en veut à sa vie. Polyphème répond : « Personne [...] La ruse, mes amis ! la ruse ! et non la force !... et qui me tue ? Personne ! »

Les autres de répondre avec ces mots ailés :

Le Chœur. — Personne ?... contre toi, pas de force ?... tout seul ?... c'est alors quelque mal qui te vient du grand Zeus, et nous n'y pouvons rien : invoque Poséidon, notre roi, notre père !

23. Homère, *L'odyssée*, Chant IX, La Pléiade, trad. V. Bérard, Paris, Gallimard, 1955.

A ces mots, ils s'en vont et je riais tout bas : c'est mon nom de Personne et mon perçant esprit qui l'avaient abusé ! »

Grâce à cette ruse, Ulysse réussit à s'enfuir. Une fois hors d'atteinte des rochers que lancent les Cyclopes en sa direction, Ulysse leur révèle son vrai nom qu'il avait tu car sinon le Cyclope se serait méfié étant donné un oracle qui lui avait prédit qu'il serait aveuglé par les mains d'Ulysse, fils de Laërte, l'homme d'Ithaque.

A la vision de l'œil unique du Cyclope, Ulysse a opposé la ruse de l'exploitation de la dit-vision de son nom.

La stratégie du nom caché ou secret gouverne aussi le rapport de l'amant à son objet d'amour, au nom de l'objet d'amour qui lui est propre. Cela fut élevé à l'état de règle dans la poésie courtoise. Comme le dit J. Roubaud : « Ce n'est pas seulement parce qu'il doit être caché que le nom de la dame est secret. Il l'est parce que le nom secret est plus révélateur que le nom même de la vérité de la dame, de son être unique. [...] Le senhal [nom secret] est un des noms de l'amour. Il dit, quand il est choisi par un maître du trobar, à la fois l'essence de la dame concrète et l'essence de la canso qui la chante. Il tend à l'évidence rigide du concret et à l'universel de la qualité qu'il nomme »²⁴. Il y a un lien entre la forme du chant et le nom propre qui est caractéristique du canso. Dans la *Vita Nuova*, Dante parle de « bouclier d'amour » et de « bouclier à la vérité »²⁵ pour qualifier le rôle de noms de dames qui, en attirant l'attention sur elles, protègent le secret de son amour pour Béatrice, ce nom renommant déjà Bice Portinari, et évoquant la béatitude, la joie en Dieu que Dante finit par trouver au « Paradis ».

Une femme peut en cacher une autre, cela peut aller jusqu'à *mille e tre* (... en Espagne !).

Le nœud du sujet et du Nom-du-Père est annoncé par Lacan dès *Les formations de l'inconscient*, en 1957, mais il ne

24. J. Roubaud, *La fleur inverse. Essai sur l'art formel des troubadours.*, Paris, Ed. Ramsey, 1986, p. 269.

25. Dante, « Vie nouvelle », *Œuvres complètes*, trad. A. Pézard, La Pléiade, Paris, Gallimard, 1965, p. 13.

prend sa pleine signification qu'après que Lacan ait interrompu, en 1963, son séminaire intitulé *Les noms du père* à la suite de péripéties institutionnelles que nous examinerons. A partir de ce moment-là, le sujet, selon lui, équivaut à sa division entre savoir et vérité, et il est identifié au sujet de la science, tel que le « passage à l'acte » cartésien du *cogito* le produit. Ce positionnement est indispensable pour situer ce qui devient alors un enjeu pour Lacan, après la rupture de 1963 et la fondation de son Ecole en 1964, à savoir la réintroduction du Nom-du-Père dans la considération scientifique²⁶. Comme Lacan l'écrit dans son *Résumé pour l'annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes* qui figure en quatrième de couverture du Livre XI, le projet du séminaire *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, en 1964, s'inscrivait dans une question qui allait de « La psychanalyse est-elle une science ? » à « Qu'est-ce qu'une science qui inclut la psychanalyse ? » et consista à marquer « une fois de plus la préemption du sujet cartésien en tant qu'il se distingue du sujet de la connaissance comme sujet de la certitude — et comment, revalorisé par l'inconscient, il passe au rang préalable de l'action psychanalytique ».

Comment comprendre que le sujet sur lequel opère le psychanalyste est le sujet de la science ? Pourquoi réintroduire le Nom-du-Père dans la considération scientifique et qu'est-ce que cela signifie ? Pourquoi ce tournant en 1964 ? Ce sont autant de questions auxquelles nous essaierons de répondre.

Auparavant, remarquons que si Lacan parle de « réintroduire » le Nom-du-Père dans la considération scientifique, cela suppose qu'il ait déjà été introduit une première fois. Quand et comment ? Deux versions se présentent à cet endroit pour en rendre compte. D'abord celle de Kojève — le premier par ailleurs (*L'idée du déterminisme dans la physique classique et dans la physique moderne*) à parler de « sujet de la science » — selon qui le dogme de l'Incarnation, dans le christianisme, est responsable de la science moderne : « En effet, qu'est-ce que l'Incarnation, sinon la possibilité pour le

26. J. Lacan, « La science et la vérité », *Ecrits, op. cit.*, p. 875.